

ment déjà leurs cours de formation parce que l'allocation qu'ils touchent présentement est l'espoir que d'ici un ou deux ans la situation changera totalement en ce qui concerne les insuffisants. L'institution d'un comité, dans prix, n'est certainement pas le genre d'initiative qu'attendent en ce moment les anciens combattants.

Je parlerai maintenant des syndicats ouvriers. J'ai reçu de diverses parties du pays des communications de la part d'organismes de ce genre. On me demande de ne rien négliger afin d'amener le Gouvernement à rétablir la régie des prix et faire diminuer le coût de la vie. J'ai ici une de ces lettres. Elle émane du Congrès canadien du travail, qui représente 360,000 ouvriers du pays. Elle porte la date du 12 décembre et en voici un passage :

Depuis plusieurs mois, notre organisme ne cesse d'exhorter le Gouvernement à prendre des mesures pour enrayer la hausse du coût de la vie et protéger le niveau d'existence de la population. On n'a tenu aucun compte de nos observations et le Gouvernement a poursuivi son imprudent programme de suppression des régies et des subventions et de suppression aussi des espoirs d'un relèvement du niveau d'existence. A titre de Canadiens, nos membres sont convaincus qu'ils ont droit à de meilleures conditions de vie et que cette aspiration est indubitablement réalisable.

L'auteur de la lettre engage ensuite le Gouvernement à rétablir la régie des prix et l'impôt sur les surplus de bénéfices, à supprimer la nouvelle taxe d'accise sur les produits canadiens et, enfin, à relever le montant d'exonération pour ce qui est de l'impôt sur le revenu.

Je passe maintenant aux organismes agricoles. Il n'est pas un seul honorable député, je crois, qui n'ait reçu de ces associations des messages réclamant le retour des prix à un niveau plus raisonnable ainsi que le rétablissement des plafonds. Ces organismes ne demandent pas l'établissement d'un comité parlementaire d'enquête sur les prix. Ils estiment, comme moi-même, que le Gouvernement possède tous les renseignements voulus pour intervenir. Ainsi qu'on nous l'a fait remarquer, si le Gouvernement jugeait nécessaire d'établir un tel comité pour enrayer la hausse des prix, c'est en 1945, à la fin de la guerre, qu'il aurait dû l'instituer. Le Gouvernement n'aurait pas dû attendre d'être aux prises avec l'inflation pour tenter de l'enrayer par la formation d'un comité. La décision de jeter les régies par-dessus bord jure totalement avec la ligne de conduite du gouvernement actuel. Il a dû prêter l'oreille à mes honorables amis de la droite, aux Trestrail et aux Gladstone Murray du dehors; sinon il n'aurait jamais adopté une telle attitude. Je suis heureux de constater que certains députés des

banquettes d'en face ont eu le courage d'exprimer leur point de vue. Je songe en particulier à l'honorable député de Spadina (M. Croll). Il a su faire montre de beaucoup de courage, l'autre jour, quand il a préconisé le rétablissement des régies plutôt que l'institution d'un comité.

Je vais maintenant donner lecture d'une déclaration portant sur l'attitude du Gouvernement à l'égard de la régie des prix et des salaires, déclaration que faisait à Ottawa le premier ministre du Canada, le 31 janvier 1946. La voici :

Le Gouvernement ne peut admettre qu'une forte inflation et le malaise économique sont des conséquences inévitables de la guerre. Notre pays peut à juste titre se réclamer d'avoir été le premier à combattre l'inflation par des régies. Comme la population canadienne a appuyé de tout cœur ce programme de stabilisation...

Puis-je dire au premier ministre qu'il existe au Canada un genre de démocratie, parfois ignoré, qui permet à la population, entre les élections, de manifester sa volonté de diverses façons au Gouvernement. Les enquêtes Gallup révèlent très bien, je crois, les désirs et les sentiments du peuple tout entier. La plus récente a révélé qu'au moins 76 p. 100 des Canadiens sont en faveur de l'abaissement des prix et du rétablissement des régies. Voilà, à mon sens, une méthode démocratique qui permet aux gens de signifier leurs désirs au gouvernement. Je dis donc au premier ministre que le peuple veut et demande la régie des prix, afin que son niveau de vie soit maintenu et protégé.

Le premier ministre a ajouté :

Le besoin de mesures d'urgence pour écarter la menace d'inflation et de dislocation se fait toujours sentir. Les pénuries chez nous et à l'étranger restent générales et prononcées.

Nous avons la preuve que la situation est la même aujourd'hui. Je suis d'accord avec l'honorable député de Vancouver-Est (M. MacInnis), qui, l'autre jour, a déclaré que les causes de la présente inflation au pays sont, à n'en pas douter, la pénurie de denrées et la forte demande des consommateurs que ne peut combler la présente production.

Le premier ministre a ajouté ce qui suit :

Ces mesures, visant à la fois la régie des prix et celle des salaires, ont fait l'objet d'une étude très approfondie. Elles n'indiquent aucunement que le Gouvernement est revenu sur son intention de prévenir l'inflation.

Et plus loin :

Il a visé surtout à briser les embouteillages qui tendaient à restreindre les approvisionnements et à prévenir ou à décourager la spéculation.

Je le souligne au premier ministre et à ses collègues du cabinet tout particulièrement,